



## Gélules de canneberge 500 mg

Complément alimentaire à base de concentré/d'extrait de canneberge

### Le saviez-vous :

Alors qu'elle est connue depuis longtemps en Amérique du Nord, de plus en plus de consommateurs en Europe jurent sur les bienfaits de la canneberge, la cousine rouge vif de l'airelle.

A côté de son goût intense et acidulé, ce que les gens apprécient ce sont surtout les substances végétales secondaires comme la proanthocyanidine (PAC) qu'elle contient. Judicieusement complété par 30 mg de vitamine C qui contribue au fonctionnement du système immunitaire et à la protection des cellules du stress oxydatif ainsi que par 1,4 mg de vitamine B2 qui soutient la conservation des muqueuses saines - des fonctions qui sont également importantes pour la vessie.



### Ingrédients :

Concentré de canneberge (73 %), gélatine, antiagglomérant stéarate de magnésium, agent de charge hydroxide de magnésium, extrait de canneberge (2 %), agent de charge maltodextrine, vitamine C, vitamine B2.

Chaque gélule contient 500 mg de concentré/d'extrait de canneberge avec au moins 13 mg de proanthocyanidines (PAC) ainsi que 10 mg de vitamine C et 1,4 mg de vitamine B2.

	Par gélule	Par ration journalière (=3 gélules)	% du besoin quotidien selon VNR*	Par 100 mg de gélules
Concentré/extrait de canneberge	500 mg	1500 mg	**	75 g
Dont Proanthocyanidines	13 mg	39 mg	**	2 g
Vitamine C	10 mg	30 mg	38	1 g
Vitamine B2	1,4 mg	4,2 mg	300	0,2 g

\*VNR = valeur nutritionnelle de référence pour l'apport quotidien fixé par la directive (UE) no. 1169/2011

\*\*Pas encore de quantité de référence

### Posologie conseillée :

avalier tous les jours (de préférence le soir) 3 gélules avec suffisamment de liquide.

À conserver dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et à une température inférieure à 25 °C.

Les compléments alimentaires ne doivent pas remplacer une alimentation diversifiée. À conserver hors de portée de petits enfants. Ne pas dépasser la dose quotidienne recommandée.

### Contenu 90 gélules = 58 g

Article n° 1471

Eti0315